

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 059-215902768-20250922-D7DU220925-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 22 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 15 septembre 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 22
- Votants : 25 (dont 3 procurations)

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Mesdames et Messieurs CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERMEN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon **Adjoint**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothée - LAMBERT Gaston - KHELIFA Armelle – MARTIN Nuccia - EZAHOUID Mohamed - DELCAMBRE Chantal - DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - SAENEN Romuald - BLANCHARD Perrine - MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain - DUCATILLON Béatrice – **Conseillers**

Absents avant donné procuration

Madame AMADEI Corinne à Madame Maryline LUCAS
Madame WILLERVAL Aurore à Madame Marylène TAIRA
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

**DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2025 (DSIL 2025)
– PROJET D'AMENAGEMENT COUR ECOLE MATERNELLE P. BERNARD**

Madame le Maire informe l'Assemblée délibérante que dans le cadre de la programmation 2025 de la Dotation de Soutien à l'Investissement 2025 et après avoir répondu à l'Appel à Projet du 16/12/2024, les services de l'Etat ont confirmé leur appui à la concrétisation de l'opération d'investissement pour l'aménagement paysager de la Cour de l'école maternelle Paul Bernard pour un montant de 30 000€ représentant 30.74% du coût de l'opération.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

➤ APPROUVE le soutien financier des services de l'Etat pour le projet d'investissement et d'aménagement de la Cour de l'école maternelle Paul Bernard,

➤AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afin d'obtenir la Dotation de

Envoyé en préfecture le 07/10/2025
Reçu en préfecture le 07/10/2025
Publié le
ID : 059-215902768-20250922-D7DU220925-DE

Soutien à l'Investissement Local 2025 permettant les
travaux d'aménagement de la Cour d'école Paul Bernard.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,
LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed



John

Le Maire de GUESNAIN
certifie par exceptionné
par le Soussigné le MAIRE
le 7/10/25... publié ou notifié
le 7/10/25... est exécutoire
le Maire,